



Terminaux canadiens

Processus pour les nouveaux transporteurs routiers/Processus relatif à la récupération des reçus de guérite en ligne et à la garantie d'entreposage

Veuillez exécuter les étapes ci-dessous dans l'ordre indiqué pour accéder aux terminaux intermodaux canadiens du CN afin d'y exercer des activités et y effectuer des mouvements.

Les **nouveaux transporteurs routiers** doivent suivre les étapes ci-dessous avant d'accéder aux terminaux du CN.

Veuillez noter que les terminaux ne sont pas en mesure de traiter les mouvements des chauffeurs tant que les étapes ci-dessous ne sont pas exécutées.

- 1.) Les **transporteurs routiers** doivent avoir un code SCAC créé par la National Motor Freight Traffic Association (NMFTA). Pour en faire la demande, rendez-vous à : <https://scaccode.com/apply-new-scac/carrierr>
- 2.) Les **transporteurs routiers** doivent envoyer un courriel à NewCustomer@cn.ca pour établir leurs identifiants du CN afin d'exercer leurs activités aux terminaux du CN.
- 3.) Une fois la demande approuvée, **l'équipe responsable des nouveaux clients du CN** confirmera que l'entreprise est autorisée à effectuer des mouvements aux terminaux canadiens du CN.
 - **Aucun chauffeur ne doit être dépêché à un terminal avant l'exécution de ces étapes.**

L'inscription des chauffeurs se fait à une autre étape accessible [en ligne](#). Rendez-vous à **Terminaux intermodaux et triages canadiens** et recherchez l'onglet **Inscription des chauffeurs** pour obtenir d'autres directives sur la façon de s'inscrire pour vos chauffeurs à chaque terminal.

Le CN traitera votre demande le plus rapidement possible, mais ne pourra le faire que pendant les heures normales de travail; si on exclut les jours fériés, la nuit et des fins de semaine, ce processus peut prendre jusqu'à 72 heures.

Une fois votre entreprise dûment enregistrée pour exercer ses activités au CN, nous vous recommandons de créer un compte CN d'affaires sur CN One afin d'accéder rapidement aux reçus de guérite (J1/expéditions interréseaux), à la garantie d'entreposage, s'il y a lieu, et à de nombreux autres outils.

Inscription au site Web du CN

1. Rendez-vous à www.cn.ca
2. Cliquez sur le menu déroulant « Accès » (à droite de la page).
3. Cliquez sur « S'INSCRIRE ».
4. Acceptation des conditions générales
5. Remplissez le formulaire d'inscription et cliquez sur « Soumettre l'inscription ».
6. Un courriel contenant un lien pour confirmer l'adresse courriel sera envoyé.
7. Un courriel confirmera l'établissement du compte.

Ouvrez une session et vérifiez si vous avez tous les outils nécessaires :

- **États des envois intermodaux** – repérage et suivi des envois, frais de garantie d'entreposage
- **Reçus de guérite** – récupérer les reçus de guérite
- Tout outil supplémentaire peut être demandé directement dans CN One en cliquant sur « DEMANDER D'AUTRES OUTILS ».

État d'un envoi intermodal

1. Sélectionnez l'outil État d'un envoi intermodal.
2. Entrez le numéro du conteneur (sans les 0 ou le chiffre de contrôle).
3. Cliquez sur Soumettre.
4. L'état de l'envoi s'affiche accompagné de divers liens vous permettant d'obtenir de plus amples renseignements et les frais de garantie d'entreposage (à droite sur l'écran).

Si vous avez besoin d'aide, communiquez avec le Soutien des Affaires électroniques du CN, à l'adresse ebusiness@cn.ca ou au [1 800 361-0198](tel:18003610198).

NOTA : Pour les paiements par carte de crédit, le CN accepte uniquement les cartes Visa ou MasterCard.

Démonstration : http://www.cn.ca/-/media/Images/CustomerServiceDemos/ISS_E.swf